



Forum: Annonces

Topic: Création d'un nouveau forum

Subject: Re: Création d'un nouveau forum

Publié par: Tof81

Contribution le : 07/01/2014 13:36:14

Citation :

Tayak a écrit:

Oui, mais la question de base était malgré tout la sauvegarde de la clé d'activation et là j'ai un doute sur la légalité.

Je viens de relire le post d'origine de FredFlintstone, il ne parle pas de la sauvegarde de la clé d'activation ???

Mais c'est pas grave

Citation :

A mon avis c'est faux. Les 5 premières activations étaient automatiques et à partir de la 6ème il fallait téléphoner.

Au début même la toute première activation était faite par téléphone.

Citation :

Mais on a besoin de nouvelle clé de licence.

J'en ai fait la douloureuse expérience ...